



## « Handicap visuel & Inclusion » Appel à projets 2024

### Pour des activités de loisirs plus accessibles aux personnes avec un handicap visuel

Vous êtes une association active dans le secteur des loisirs, qu'il s'agisse de sport, de culture ou de convivialité, et vous souhaiteriez contribuer à une société plus inclusive à l'égard de personnes porteuses d'un handicap visuel?

Vous êtes une organisation qui offre déjà un accompagnement aux personnes avec une déficience visuelle et vous voulez élargir leurs possibilités de loisirs inclusifs ?

Cet appel est pour vous!

#### La raison de cet appel ?

Au quotidien, les personnes avec un handicap visuel sont confrontées à de multiples obstacles. Tout est plus compliqué : la mobilité, le besoin d'être accompagné, la difficulté de réserver des tickets en ligne, la peur d'être mis de côté au sein d'un groupe, les coûts supplémentaires de certains équipements,... Il est bien difficile de participer pleinement à la vie en société et les opportunités pour sortir de leur isolement social sont limitées.

Les organisations sportives, culturelles ou sociales ne pensent pas naturellement à ce public. Or, moyennant par exemple certains aménagements physiques ou digitaux, moyennant des projets de solidarités entre leurs membres,...elles pourraient grandement contribuer à briser ce sentiment d'exclusion qu'éprouvent des personnes avec un handicap visuel. Pour se faire des partenariats entre acteurs du secteur du handicap visuel et secteur des loisirs sont un atout. La Fondation Roi Baudouin souhaite encourager les organisations à repousser leurs limites avec des partenaires non usuels afin de stimuler l'innovation et renforcer l'inclusion des personnes avec un handicap visuel.

#### Quel est l'objectif de cet appel ?

L'appel à projets « **Pour des activités de loisirs plus accessibles aux personnes avec un handicap visuel** » veut soutenir les acteurs des secteurs du handicap, du sport, des loisirs, de la culture qui souhaitent favoriser l'accès à des activités de loisirs inclusives aux personnes avec un handicap visuel. Que ce soit grâce à la mise en place d'un accueil adapté, l'introduction de nouvelles pratiques d'accompagnement et de coaching, l'enrichissement de l'offre par des

modules accessibles aux personnes malvoyantes, l'aménagement de l'environnement, l'accessibilité financière de l'offre, ...

Une attention particulière sera portée aux projets axés sur l'amélioration de l'accessibilité digitale du site de l'organisation et/ou autres supports de communication.

Faciliter et stimuler la participation des personnes avec un handicap visuel à la vie en société doit être au centre des projets soutenus. Les partenariats entre organisations du secteur du handicap et organisations en dehors de ce secteur seront privilégiés.

### **A qui s'adresse cet appel ?**

Cet appel à projets s'adresse aux acteurs du secteur du handicap ainsi qu'aux acteurs des secteurs des sports, des loisirs, du renforcement du lien social et de la culture qui souhaitent améliorer les possibilités offertes aux personnes avec un handicap visuel de sortir de leur isolement social à travers des activités inclusives. Les partenariats entre les organisations des deux secteurs sont encouragés. Ils sont une bonne manière de mieux comprendre les besoins et de développer des projets innovants et pertinents.

### **Quels sont les critères de recevabilité et de sélection de cet appel ?**

#### Critères de recevabilité

- Le dossier de candidature doit être dûment complété en ligne sur le site de la Fondation Roi Baudouin dans les délais impartis.
- L'organisation candidate doit être active dans le secteur du handicap ou des loisirs au sens large : culture, sport, rencontres,...
- L'organisation candidate doit disposer d'une personnalité juridique.
- L'organisation candidate ne doit pas rechercher de profit commercial. Les projets à caractère commercial ne seront pas pris en considération.
- L'organisation candidate doit développer son projet sur le territoire belge.
- Le projet doit être en phase de préparation ou de démarrage au moment de la clôture de l'appel (le 1<sup>er</sup> juillet 2024). Il ne peut en aucun cas déjà être clôturé à cette date.

#### Critères de sélection

Un jury indépendant sélectionnera les propositions en fonction des critères suivants :

- **La plus-value du projet** (le projet s'attaque à des besoins clairement identifiés en terme d'amélioration de l'accessibilité des activités de sports, loisirs, culture, sociales pour le public cible, l'approche concrète et pratique, le nombre de personnes bénéficiaires du projet, le caractère durable du projet, un changement de comportement ou d'attitude de tiers à l'égard du public cible ...).
- **La qualité de la mise en oeuvre du projet** (mesurée e.a. par l'attention portée à l'analyse et aux besoins du public cible, à l'adéquation des moyens utilisés pour répondre à ces besoins, à la précision et la fiabilité du plan financier, au réalisme du calendrier, à l'évaluation et au suivi du projet...)
- **Les garanties de continuité du projet** (offertes e.a. par la mise sur pied de partenariats ou au contraire par la petite échelle du projet permettant un développement autonome, la promotion du projet...).
- **L'implication active des personnes avec un handicap visuel dans l'élaboration du projet.**
- **L'originalité du projet, l'approche créative et/ou l'aspect novateur.**
- **L'effet multiplicateur du projet** (entraînant e.a. un changement positif dans la structure de l'organisation ou d'autres projets au sein ou en dehors de l'association, la reprise du projet par d'autres (valeur exemplative du projet), ...).
- **La collaboration entre le secteur des sports, loisirs, culture, social et celui du handicap visuel** est privilégiée.
- **La transversalité du projet entre les différentes régions du pays** et la garantie que celle-ci soit concrétisée est un plus.
- le projet doit **respecter le principe de l'inclusion**, conformément à la Convention des Nations-Unies relative aux droits des personnes avec un handicap.

### Qu'offre la Fondation ?

Un soutien financier de **maximum 20.000 euros** par projet.

La Fondation Roi Baudouin gère de nombreux fonds privés à la demande de donateurs. Cet appel à projets est financé par 18 fonds distincts, qui ont tous désigné les personnes aveugles ou malvoyantes comme bénéficiaires. C'est pour cette raison que l'appel est dédié de façon spécifique aux personnes porteuses de ce type de handicap.

Les Fonds concernés sont les suivants :

- Fonds Jeanne & Pierre Beekman
- Fonds Simone Deleau
- Fonds Guido Wenes
- Fonds Christiane De Block
- Fonds Marc & Myriam
- Fonds Georgette Paulus
- Fonds Gezusters Loosveldt

- Fonds Martha De Baere
- Fonds Magdelyns-Van Godtsenhoven
- Fonds Renée Rimbert
- Fonds Maria & Paula Willemen
- Fonds Zutterman
- Fonds Gustaaf Verbruggen
- Fonds Hélène Gerards
- Fonds Adélie De Gres
- Fonds Magda Haerens
- Fonds René
- Fonds Hoffman-Marquet

**Planning:**

Lancement de l'appel : 20 mars 2024

Clôture : 1<sup>er</sup> juillet 2024

Jury : 9 septembre 2024

Annonce : semaine du 16 septembre 2024

**Contact:**

- Information générale – Centre de contact : 02-500 45 55 - [proj@kbs-frb.be](mailto:proj@kbs-frb.be).
- Information spécifique – Isabelle Swolfs : 02-549 03 05 - [swolfs.i@mandate.kbs-frb.be](mailto:swolfs.i@mandate.kbs-frb.be)

**Fondation Roi Baudouin**

**Agir ensemble pour une société meilleure**

La Fondation Roi Baudouin a pour mission de contribuer à une société meilleure.

La Fondation est, en Belgique et en Europe, un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Elle cherche à maximiser son impact en renforçant les capacités des organisations et des personnes. Elle encourage une philanthropie efficace des particuliers et des entreprises.

Ses valeurs principales sont l'intégrité et la transparence, le pluralisme et l'indépendance, le respect de la diversité et la promotion de la solidarité.

Ses domaines d'action actuels sont la pauvreté et la justice sociale, la philanthropie, la santé, l'engagement sociétal, le développement des talents, la démocratie, l'intégration européenne, le patrimoine et la coopération au développement.

La Fondation a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

**Merci à la Loterie Nationale et à tous les donateurs pour leur précieux soutien.**

[kbs-frb.be](http://kbs-frb.be) Abonnez-vous à notre [e-news](http://e-news) [bonnescauses.be](http://bonnescauses.be)

Suivez-nous sur [Facebook](#) | [Twitter](#) | [YouTube](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#)

Fondation Roi Baudouin, fondation d'utilité publique

Rue Brederode 21 1000 Bruxelles info@kbs-frb.be 02-500 45 55

Les dons à partir de 40 euros sur notre compte IBAN: BE10 0000 0000 0404 – BIC: BPOTBEB1  
bénéficient d'une réduction d'impôt de 45 % du montant effectivement versé.